

« Il y aura une exception culturelle »

► **Didier Reynders, en charge des institutions culturelles fédérales, s'exprime pour la première fois sur les économies.**

► **L'effort demandé à La Monnaie, à Bozar et à l'ONB est moitié moindre qu'annoncé.**

► **« Et on épargne le personnel ! », insiste le vice-Premier MR.**

ENTRETIEN

Didier Reynders s'est tu pendant plus de trois semaines. Laisant le monde culturel « fédéral » hurler aux coupes claires, et conclure que « c'est la culture qu'on assassine ». Ce mardi, le vice-Premier MR sort du silence. Rappelons que Didier Reynders n'est en charge « que » des institutions culturelles fédérales - La Monnaie, Bozar et l'Orchestre national de Belgique (ONB) - ainsi que de Beliris (l'enveloppe permettant de soutenir des projets à Bruxelles, pour renforcer son statut de capitale). En revanche, les onze institutions relevant de la Politique scientifique (Musées royaux des Beaux-Arts, Musée royal d'Afrique centrale, IRM...) relèvent de la compétence d'Elke Sleurs (N-VA).

On vous a connu plus réactif !

J'ai d'abord voulu rencontrer les institutions concernées. J'aurais apprécié que, dans le secteur, on ait la même démarche : d'abord rencontrer le ministre avant de s'exprimer. Mais bon, chacun son métier. Le mien n'est pas d'organiser des spectacles. J'ai quand même été étonné de voir la mobilisation, y compris de personnalités étrangères à qui on demande de s'exprimer sur des sujets qu'à mon avis, ils ne maîtrisent pas entièrement, à savoir le budget 2015 de la Belgique (NDLR : allusion à Nick

Cave, qui a pris la défense de La Monnaie dans une vidéo). Ces dernières années, j'ai eu beaucoup de contacts avec les responsables de La Monnaie et de Bozar, ils ont toujours trouvé ma porte ouverte, pour tenter d'aider dans la recherche de financement. J'aurais préféré d'abord avoir un entretien, avant de lire des cartes blanches. Mais soit, moi, j'ai pris la peine de regarder la situation concrète. Surtout, je ne voulais pas m'exprimer aussi longtemps que je n'avais pas de réponse concrète, chiffrée.

Quelle est cette réponse ?

Je peux vous dire qu'il n'y aura pas de black-out culturel. Il y aura au contraire une exception culturelle. J'ai toujours défendu l'exception culturelle, je ne vois pas pourquoi je changerais.

Concrètement, cela veut dire quoi l'exception culturelle ?

Les institutions culturelles devront économiser moins que les autres : j'ai demandé qu'on diminue leur effort de moitié.

En chiffres ?

Si on appliquait les règles générales, La Monnaie, Bozar et l'ONB subiraient des économies de 5,1 millions dès 2015. Ce ne sera pas le cas : c'est une économie de 2,7 millions qui est programmée l'an prochain. Et il n'y aura aucune économie sur le personnel dans les trois institutions ; pour La Monnaie et l'ONB, cela veut dire que trois quarts de leur budget sont exemptés de toute économie. Pour les frais de fonctionnement, la réduction ne sera pas de 20 % mais de 15 %. J'avais lu, dans une carte blanche, qu'on demandait à La Monnaie un effort de 4 millions d'euros. En réalité, ce sera 1,4 million d'économies en 2015 ; 292.000 euros pour l'ONB ; 1,070 million pour Bozar. Sur une enveloppe globale de plus de 50 millions de subsides directs du fédéral, soit un effort de 5 %. Alors que, dans tous les autres secteurs, on a un effort sur le personnel, et un effort plus impor-

tant pour les frais de fonctionnement. Il n'y aura donc pas de black-out culturel sauf si on me dit que les 5 % d'efforts demandés conduisent à cela.

Mais il y aura des efforts à faire dans le secteur culturel.

C'est évident. Ceci dit, je ne vous ai parlé que de la subvention venant directement du fédéral, en tant que gestionnaire des institutions culturelles. Mais, pour les 2,7 millions d'économies qui subsistent, nous allons voir si nous pouvons les compenser en tout ou en partie. Avec la Loterie nationale, la Société fédérale de participation ou la Régie des Bâtimens. Ou encore via des budgets dont j'ai la charge : Beliris ou les Affaires étrangères.

Des collaborations avec d'autres niveaux de pouvoir, aussi ?

Oui ! Je vais demander à rencontrer Jean-Claude Juncker pour voir comment on peut continuer à travailler, avec la Commission, sur la valorisation de la capitale européenne, au niveau culturel

aussi. On annonce 300 milliards d'investissements en Europe ? Il y en aura quand même bien une petite partie pour la capitale ! J'ai aussi eu un contact avec Sven Gatz (NDLR : ministre de la culture flamand), qui souhaiterait voir si on peut collaborer. J'ai vu que certains francophones souhaitent des concertations dans tous les domaines ; tous ceux qui veulent aider au financement de projets dans les institutions culturelles fédérales sont les bienvenus. Il est normal que les Communautés puissent intervenir pour soutenir l'une ou l'autre production.

Joëlle Milquet s'est manifestée ?

Pas sur ce sujet. Elle a attiré mon attention sur le Burkina Faso ; j'étais déjà au courant.

Quid des années 2016, 2017... ?

Il est prévu 2 % d'économies. Là, ce qu'on veut surtout faire, c'est augmenter l'efficacité dans le fonctionnement, notamment en

termes informatiques, de billetterie... Je pense qu'on peut faire travailler ces institutions ensemble. On peut aussi favoriser les collaborations entre l'Orchestre national et La Monnaie; certains évoquent la fusion, je n'ai jamais demandé ça. Vous savez, l'accord de gouvernement, si on le lit bien, prévoit très clairement que la majorité souhaite investir dans ces institutions culturelles. Ce n'est pas du tout une démarche de black-out.

L'exception, c'est vous qui la décrêtez, elle ne figure pas telle

quelle dans l'accord ?

Pas en tant que telle. Mais elle figure sous deux angles. D'une part, on dit clairement qu'on va investir dans les trois institutions culturelles fédérales. D'autre part, on prévoit que, pour les économies en personnel, les petites structures peuvent être exemptées.

Est-ce que l'exception culturelle vaut aussi pour les institutions gérées par Elke Sleurs ?

Quand le dossier de M^{me} Sleurs viendra sur la table du kern, je

serai très attentif à la situation des institutions scientifiques. Mais je n'ai pour l'instant pas à faire de propositions, ce ne sont pas mes compétences. En fonction de ce que la secrétaire d'Etat propose, je verrai s'il faut demander de prévoir des moyens complémentaires, ou si une exception est déjà organisée. L'accord de gouvernement prévoit plutôt d'investir dans ces secteurs. Il prévoit aussi des collaborations et des exceptions, notamment pour les petites structures. ■

Propos recueillis par
VÉRONIQUE LAMQUIN
et **JEAN-MARIE WYNANTS**

DANS SES CARTONS

Développer le tax-shelter et le mécénat

Didier Reynders aime à le rappeler : « C'est moi qui ai mis le tax-shelter sur les fonts baptismaux. Aujourd'hui, le plus gros budget de soutien public au cinéma, c'est ça ! » Le vice-Premier MR « aimerait étendre la formule aux arts de la scène ». Quid des arts plastiques, s'enquiert-on ? « Et aux courses cyclistes aussi », sourit Didier Reynders. Avant de reprendre, sérieux : « Jusqu'à présent, le PS s'était toujours opposé à toute extension par des incitants fiscaux. Peut-être qu'avec une autre majorité, on pourra aller plus loin. Je plaiderai en tout cas pour qu'on l'étende au moins aux arts de la scène. Il faut voir dans quelle

mesure on peut trouver des investisseurs en la matière. Ce n'est pas toujours évident. Ce qui avait été imaginé, c'est par exemple de soutenir l'aménagement d'une nouvelle salle de spectacle. »

Le mécénat est l'autre piste lancée par Didier Reynders qui, de nouveau, rappelle : « Le dernier grand musée à succès que l'on a créé, c'est le musée Magritte. Sabine Laruelle et moi l'avons organisé grâce à la Régie des bâtiments et au mécénat. C'est le plus gros mécénat de GDF Suez, y compris en France. Le mécénat pourrait être plus développé chez nous mais là encore, les socialistes ont toujours bloqué. Je remettrai ça sur la table, et j'en discuterai en particulier avec mon collègue des Finances. »

V.L.A. ET J.-M.W.

un musée au Canal « Où est le projet ? »

N'y a-t-il pas derrière ces restrictions budgétaires un agenda caché, qui vise à vider Bruxelles de sa substance ? Après tout, la N-VA a tous les leviers : la Régie des Bâtiments, la Politique scientifique. Vous êtes le seul pour défendre Bruxelles ?

Cela, c'est un procès d'intention. Je vous remercie aussi de souligner que la N-VA a la main sur tout, mais pas sur moi. Je vais donc pouvoir m'occuper de la Monnaie, de Bozar et de l'ONB. A côté de ça, Beliris, que je gère, est un outil particulièrement important pour Bruxelles. Il faudra à un moment que les Bruxellois, mais aussi les grandes institutions, sachent ce qu'elles veulent. Je vais prendre un exemple. Moi, ces dernières

années, j'ai été contacté par la Régie des Bâtiments, les grandes institutions scientifiques, même de grands acteurs privés; tous sont venus me dire que ce serait très bien d'avoir un grand musée d'art contemporain au Cinquante-naire. Donc, on a essayé de voir comment on pouvait aider à la mise en place d'un musée d'art contemporain au Cinquante-naire. Et puis, quand j'ai hérité de la tutelle de Beliris, on m'a dit : oui mais la Région bruxelloise souhaiterait qu'on

achète un immeuble proche du Canal, pour en faire un musée d'art contemporain. Ma première question : est-ce qu'on en veut deux ? Ou est-ce qu'on est prêts, à un moment donné, à regarder comment on travaille ?

Et la Région bruxelloise veut acheter cet immeuble - le bâtiment Citroën, au bord du Canal, place Saintelette - avec les fonds de Beliris ?

(sourire) Oui !

Intégralement sur fonds Beliris ?
Intégralement, on va voir. Jusqu'à présent je n'ai pas vu qui d'autre voulait contribuer. Mais on nous demande en tout cas que Beliris intervienne. Je suppose que, vu l'inquiétude pour la situation des musées, on va d'abord essayer d'aider l'ensemble des musées existants. Moi, j'ai toujours dit, et je l'ai d'ailleurs écrit dans un livre, que je soutenais la création d'un musée d'art contemporain à Bruxelles. Mais on ne va pas acheter des bâtiments sans savoir ce qu'on veut en faire.

En particulier sans garantie qu'une collection y arrive un jour ?

Sans garantie qu'une collection y arrive. Mais aussi, avant ça, sans savoir ce qu'on veut... Moi, j'ai vu le patron de la Régie des bâtiments, le patron du Musée d'art moderne, qui est quand même un acteur clé dans ce dossier. Ils m'ont expliqué ce qu'ils voulaient faire au Cinquante-naire. Je suis même monté sur les Arcades pour voir la trémie du tunnel. On

m'a dit : c'est là qu'on veut faire ce musée parce qu'à côté, il y a des sous-sols importants qui peuvent être réutilisés. Et puis je lis qu'on va acheter le bâtiment Citroën !

Vous trouvez que ce serait

mieux au Cinquante-naire ?

Je trouverais en tout cas que ce serait bien, quand on lance un projet pareil, qu'on sache où on veut l'installer et ce qu'on veut en faire. Comme pour un stade d'ailleurs.

Vous n'êtes pas prêt à libérer des fonds Beliris pour acquérir le bâtiment Citroën ?

Je ne suis en tout cas pas prêt à me lancer dans des propositions d'acquisition de quoi que ce soit si on n'est pas sûrs qu'il y a un projet derrière, qu'on veut le faire vivre réellement. J'ai dit que je soutiendrais un projet de musée d'art contemporain. Mais, quand on a soutenu le projet de musée Magritte, on savait où on allait et d'ailleurs, non seulement, on l'a décidé mais, surtout, on l'a inauguré.

Vous allez demander une étude sur l'emplacement idéal pour le musée d'art contemporain ?

Pas une étude, mais bien une concertation entre les différents acteurs, pour que le débat ne soit

pas uniquement : va-t-on au Canal ou pas ? Cela me paraît quand même un peu court comme analyse sur l'art contemporain. Je sais qu'à Venise il y a un musée au bord du Canal, mais François Pinault avait les moyens de le faire. Je ne suis pas sûr qu'on ait ses moyens.

Vous pourriez décider que les collections des musées fédéraux ne vont pas dans ce musée bruxellois ?

Je n'ai encore rien entendu de la part du gouvernement fédéral, sur ce point.

Deux élues N-VA ont plaidé pour qu'on abandonne le projet de musée au Canal.

Oui et dans d'autres partis, d'autres ont d'autres opinions. Et j'ai déjà reçu une demande de la Flandre pour mettre sur pied des collaborations avec les collections fédérales. Ce qui est possible pour une entité doit l'être pour d'autres. ■

**Propos recueillis par
V.La. et J.-M. W.**